

# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

## I. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

Le 1<sup>er</sup> semestre de la société a été l'occasion d'un changement de direction de la société Anevia avec la nomination de Laurent Lafarge comme Directeur Général le 25 février 2015 puis comme Président Directeur Général le 3 avril 2015.

Ce changement a donné l'impulsion pour un plan de redressement de la situation de la société et un certain nombre de mesures concrètes ont été prises afin de diminuer les coûts de structure trop importants pour le CA généré par la société.

Parmi ces mesures, nous pouvons citer :

- Plan de licenciement de 12 salariés en France et à l'étranger,
- Diminution de la sous-traitance et des effectifs de prestataires,
- Réduction du budget marketing de 100K€,
- Diminution du budget voyages,
- Déménagement et regroupement des équipes sur un seul site à Gentilly (septembre 2015) et abandon du site d'Arcueil, pour une économie de 100K€ en année pleine.
- Diminution des budgets alloués aux prestataires externes
- Fermeture ou négociation des baux de Singapour (négociation) et de San Francisco (fermeture).

Certaines de ces mesures ont impliqué un coût supplémentaire sur le premier semestre et l'impact positif de toutes ces mesures ne sera visible que dans les comptes du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année.

Il est à noter aussi que les évènements suivants sont survenus depuis la clôture du semestre permettant à la société de poursuivre son exploitation malgré les pertes engendrées sur le 1<sup>er</sup> semestre :

- Augmentation de capital en juillet 2015 d'un montant brut de 1 688 088€ par émission de 562 696 actions nouvelles à un prix unitaire de souscription de 3 €, Cette augmentation de capital a eu pour effet de porter le capital social de 124.564,90 € à 152.699,70€.

-Obtention d'un prêt à taux zéro : PTZI de la BPI pour un montant de 1 100 000 € pour financer son projet : « développement d'une solution d'enregistrement video digital dans le cloud et multi écrans ». Le versement a été effectué début octobre 2015, le premier remboursement est prévu en juin 2018.

- Obtention d'un prêt Innovation FEI d'un montant de 900 000€ pour le financement des dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial d'une innovation. Le versement de ce prêt est prévu pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 et le premier remboursement est prévu le 31 mars 2018.

## II. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

<b>FRENCH GAAP, K€, AU 30/06 <sup>(1)</sup></b>	<b>S1 2015</b> <i>6 mois</i>	<b>S1 2014</b> <i>6 mois</i>
Chiffre d'affaires	2,4	4,4
Marge brute	1,6	3,6
Charges d'exploitation	(5,6)	(4,6)
CIR et subventions	0,2	0,4
EBITDA (1)	(3,8)	(0,6)
Résultat d'exploitation (2)	(3,9)	(0,7)
Résultat exceptionnel	(0,5)	
Résultat net de la période	(4,4)	(0,7)

(1) : y compris le CIR et hors dotation et reprise sur actif circulant

(2) : y compris CIR

### 1. Chiffre d'affaires

Au 1er semestre 2015, Anevia enregistre un chiffre d'affaires de 2,4 M€ en repli de 46% par rapport au 1er semestre 2014. Sur la période, l'activité Entreprise (57% du chiffre d'affaires) affiche un chiffre d'affaires de 1,4 M€ et l'activité Télécom (43% du chiffre d'affaires) de 1,0 M€ contre 2,2 M€ respectivement pour chaque activité au titre du 1er semestre 2014.

Le fort repli enregistré sur la période traduit l'effet conjugué de plusieurs facteurs qui ont pesé sur l'activité du 1er semestre :

-la décision de l'entreprise de mobiliser ses ressources sur deux zones prioritaires et stratégiques pour son développement : les Etats-Unis et l'Europe et d'abandonner le développement en direct de l'activité sur les autres zones, couvertes désormais par le réseau de partenaires intégrateurs, et réduisant temporairement son volant potentiel de chiffre d'affaires ;

-l'intensification des efforts commerciaux en direction des partenaires intégrateurs télécoms qui n'a pas encore produit sa mesure sur la première partie de l'exercice ;

-la faiblesse persistante du carnet de commandes sur les activités télécoms, aujourd'hui en phase de reconstitution, avec des premiers effets attendus à compter du second semestre ;

-un décalage de commandes significatives sur l'activité Entreprise avec un fournisseur majeur de l'industrie hôtelière, partenaire d'Anevia de longue date, qui a mené plusieurs opérations de consolidation successives, ralentissant momentanément ses procédures de décision.

Le chiffre d'affaires se ventile par nature de revenus comme suit sur le premier semestre :

<b>FRENCH GAAP, K€, AU 30/06</b>	<b>2015</b>		<b>2014</b>	
Licences logiciels	410	17%	1 642	37%
Systèmes	1 126	48%	1 837	42%
Services	219	9%	337	8%
Maintenance	609	26%	598	14%
<b>TOTAL C.A</b>	<b>2 364</b>	<b>100%</b>	<b>4 414</b>	<b>100%</b>

## 2. Résultats de la Société et de ses filiales

La baisse de chiffre d'affaires pèse mécaniquement sur la marge brute en retrait de 56%. Elle ressort ainsi à 67% du chiffre d'affaires, contre 81% au 1er semestre 2014, en raison de l'augmentation du coût des achats consommés qui sont pénalisés par l'appréciation du dollar face à l'euro, et d'un mix produit défavorable avec une hausse de la contribution des ventes de systèmes moins margées.

Les charges d'exploitation augmentent de 22%, notamment sous l'effet de la hausse des charges de personnel, n'intégrant pas encore les bénéfices des mesures de rationalisation opérées sur le semestre et incluant, d'autre part, les coûts liés à la réduction du personnel, tant en France qu'à l'étranger, pour un montant de plus de 300K€ sur la période.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à -3,9 M€ contre -0,7 M€ au 1er semestre 2014, après comptabilisation du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 0,2 M€

Après avoir enregistré des provisions pour créances douteuses au titre de l'exercice 2014, Anevia a constaté au 1er semestre 2015 un reliquat non recouvrable, comptabilisé en charges exceptionnelles pour un montant de 323 K€. Par cette mesure, Anevia apure ainsi entièrement son passif de créances et assainit ses comptes clients.

Le résultat net s'établit à -4,4 M€ contre -0,7 M€ au 1er semestre 2014.

### 3. Autres éléments

Le total bilan au 30 juin 2015 s'élève à 4,7 M€, et peut se synthétiser comme suit :

FRENCH GAAP EN M€	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Actif immobilisé	0,7	0,7
Actif circulant	3,7	7,4
<i>dont créances clients</i>	1,2	2,5
<i>dont trésorerie</i>	0,8	2,6
Autres actifs	0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4,3</b>	<b>8,1</b>
Capitaux propres	-1,5	2,8
Dettes financières	1,3	1,3
Provisions pour risques et charges	0,0	0,0
Autres dettes	4,5	4,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4,3</b>	<b>8,1</b>

L'actif circulant est passé de 7,4M€ à 3.7 M€. Cette diminution est liée à la baisse du chiffre d'affaires sur le 1<sup>er</sup> semestre et à une meilleure maîtrise du poste clients.

Suite à la perte de 4,4 M€, le montant des capitaux propres au 30 juin 2015 est de – 1,5 M€. Afin de rétablir sa situation nette, la société a procédé en juillet 2015 à une augmentation de capital d'un montant brut de 1,7 M€.

Les dettes financières au bilan au 30 juin 2015 sont constituées de prêts BPI ainsi que d'une avance prospection de la COFACE.

Les autres dettes incluent des produits constatés d'avance d'un montant de 1.2M€.

## Flux de trésorerie et endettement de la société

Les flux de trésorerie et l'évolution relative de la trésorerie de la société peuvent se synthétiser comme suit :

FRENCH GAAP EN M€	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	(4,1)	(0,6)
Variation du BFR	2,3	(1,5)
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité</b>	(1,8)	(2,1)
<b>Flux de trésorerie lié à l'investissement</b>	(0,05)	(0,2)
<b>Flux de trésorerie lié au financement</b>	0,04	6,3
Variation de trésorerie	(1,8)	4,0
Trésorerie à la clôture	0,8	5,1

La société a bénéficié d'un excédent en fond de roulement sur le 1<sup>er</sup> semestre grâce à l'assainissement des créances clients et à l'encaissement du CIR 2014.

## TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées conclues ou ayant été poursuivies au cours de la période ont été conclues à des conditions normales de marché.

### **III. RISQUES ET INCERTITUDES**

En dehors des risques mentionnés dans le rapport financier de l'année 2014, le management de la Société n'a pas identifié de risques ou d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause l'évolution de son activité.

### **IV. EVOLUTION PREVISIBLE**

Le semestre a été marqué par la mise en place de nouveaux fondamentaux pour reconstruire l'entreprise sur une base assainie. Ainsi, fort d'un poste de créances apuré, d'une structure de charges allégée, d'une situation financière renforcée, de priorités redéfinies en termes technologique et géographique, et d'un management mobilisé, la société dispose des atouts pour lui permettre de rebondir.

Anevia devrait bénéficier dès le 4ème trimestre des actions engagées avec un plein effet attendu en 2016.

Au cours des prochains mois, la société devrait progressivement retrouver une dynamique commerciale en s'appuyant sur la reconstitution d'un carnet de commandes solide sur les marchés Télécom et Entreprise, la montée en puissance de la stratégie commerciale indirecte et le développement de nouveaux partenariats.

### **V. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES**

« En tant que responsable du rapport financier semestriel, j'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Anevia, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF. »

Laurent Lafarge  
Président Directeur Général